

Communiqué de presse

UN PONT TROP CHER : LE PONT SUR L'EAU FROIDE A VILLENEUVE COUTERA PRES DE 2 MILLIONS (SOIT UN MILLION DE PLUS QUE LE BUDGET INITIAL) POUR ATTIRER UN MILLIER DE VOITURES SUPPLEMENTAIRES !

L'association Villeneuve à Venir tire la sonnette d'alarme : le conseil communal s'apprête à accepter le surcoût du pont sur l'Eau Froide, sans en connaître les causes, ni en établir les responsabilités.

De plus, la Municipalité refuse de modérer le trafic sur la rue des Remparts, qui va connaître une augmentation de la circulation, en raison de l'ouverture de ce pont.

Notre association a récemment écrit aux conseillers communaux et fait distribuer un « tout-ménage » auprès de la population pour les alerter.

D'autres moyens démocratiques seront envisagés, si les autorités votent le crédit de ce pont, sans condition.

VILLENEUVE : Le 1^{er} novembre prochain, le Conseil communal se prononcera sur le préavis 14/2017 par lequel la Municipalité demande un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 2'268'000.— pour le périmètre des Fourches. Dans ce dépassement de crédit figure l'important surcoût du Pont sur l'Eau Froide, soit Fr. 993'531.-- supplémentaires. Pour rappel, le financement de ce pont est entièrement à charge de la commune de Villeneuve, mais le maître d'ouvrage est le SAF des Fourches qui gère sa construction.

Plusieurs rapports¹ évoquent de nombreux manquements dans la gestion de ce chantier : aucune maîtrise des coûts, déficit du suivi des travaux, erreur d'ingénierie, etc. L'audit demandé par le Conseil communal pour enquêter sur la gestion du pont, ainsi que les éventuels manquements dans la gouvernance du SAF des Fourches, a été refusé par ce dernier. La Municipalité va tout au plus demander une expertise hors procès.

Notre association a récemment écrit à tous les conseillers communaux pour leur demander de refuser l'octroi du crédit complémentaire, avant les résultats de cette expertise. Aucun dépassement ne devrait être accepté, sans explications connues. Ce n'est qu'en toute connaissance de causes que le Conseil communal devrait adopter les conclusions du préavis 14/2017.

Avec la récente distribution d'un flyer « tout-ménage », nous avons aussi attiré l'attention de nos concitoyens sur le fait que l'ouverture du Pont sur l'Eau Froide engendrera une augmentation de trafic de 20% sur la rue des Remparts, soit 1'200

¹ Rapport intermédiaire conjoint des commissions des finances et ad 'hoc du 1^{er} mai 2018 ; rapport de la COGES 2016.

véhicules/jour supplémentaires, selon les experts. Cette rue subit déjà actuellement environ 5'500 véhicules.

La dernière réponse de la municipalité² sur la modération du trafic à la rue des Remparts est tout à fait insatisfaisante. Elle prétend qu'une route de desserte ne peut être limitée à 30km/heure. Or c'est complètement faux. Une récente jurisprudence du tribunal fédéral autorise l'abaissement de la vitesse sur des routes très fréquentées (par exemple dans le centre d'une localité).

La Municipalité de Villeneuve écarte trop rapidement et sans examen une limitation de la rue des Remparts à 30 km/heure. Elle favorise le trafic automobile, au détriment de la sécurité des piétons et de la lutte contre le bruit routier.

Notre association, forte de son succès lors du référendum communal du 8 avril 2018 sur la réfection de la rue des Remparts, continuera à veiller à ce que Villeneuve ne devienne pas une banlieue de transit et utilisera les moyens démocratiques à sa disposition pour modérer le trafic sur cet axe et assurer la sécurité des piétons.

Villeneuve, le 27 octobre 2018

Association Villeneuve à Venir

Site internet : villeneuveavenir.ch



² Communication 15/2018 au postulat de Marie Pellet, le 23 octobre 2018.